

DUROMIT
"Le pré Charpin"
58300 CHAMPVERT

Lambesc, le 30 Octobre 2006

ATCM

414, ancien chemin de berre
13410 LAMBESC
Tél. 06 19 34 40 78
Fax 04 42 92 89 33
e-mail : atcm13@wanadoo.fr

Objet : Assistance Technique Produit
Dossier : 674AG/06/01

ASSISTANCE TECHNIQUE

ESSAIS SUR

PRODUIT DE CURE

DURO CURE S

Société Indépendante
A vos côtés pour :

- Assistance Technique
- Suivi de chantier
- Béton Haute Performance
- Matériaux
- Carrière
- Expertise béton et Matériaux

I – Introduction

A la demande de l'entreprise DUROMIT, la Société ATCM (Assistance Technique Construction et Matériaux) a réalisé des essais sur béton en vue de la caractérisation de produit de cure.

II - Programme des essais

Essais de qualification de produit de cure

Dans le cadre de la caractérisation d'un produit de cure DURO CURE S le programme d'essais suivant a été établi :

Mesure du coefficient de protection

- détermination du coefficient de protection à 150g d'application de produit

III – Résultat des essais

Mesure du coefficient de protection

L'essai consiste à mesurer, à différentes échéances, et dans des conditions conventionnelles de température et d'humidité relative, la quantité d'eau qui s'évapore d'une éprouvette de mortier protégée par un produit de cure et à la comparer à celle qui s'évapore d'une éprouvette non protégée.

En parallèle, il est réalisé un essai sur une base témoin non absorbante.

Sur un béton de type C25/30, il a été réalisé l'essai suivant :

- grammage : 150g/m²
- application au pulvérisateur de jardin
- conservation en étuve ventilée à 40°C

Résultats

	T0+6H	T0+24H
Verre A	3.0	3.1
Verre B	3.1	3.0
Verre C	3.0	3.1
Moyenne (g)	3.0	3.1

	T0+6H	T0+24H
Témoin A	81	90
Témoin B	72	89
Témoin C	84	115
Moyenne (g)	79	98

	T0+6H	T0+24H
essai A	21	19
essai B	11	26
essai C	10	18
Moyenne (g)	14	21

Coefficient de protection

	T0+6H	T0+24H
Moyenne	89	84
Limite (NF P 18-370)	90	85

Commentaires

La norme NF P 18-370 donne les seuils limites suivants :

- à 6h00 • 90%
- à 24h00 • 85%

Dans les 2 cas les résultats obtenus sont inférieurs aux seuils limites de la norme NF P 18-370.

Le chargé de l'étude
service
Matériaux / Génie-Civil